

Un nouveau contrat d'élevage au bénéfice de la race anglo arabe

Résumé :

Relancer la race anglo arabe en donnant un véritable statut Anglo aux A.C. comptant au moins 12,50% de sang arabe, ce qui aura pour effet de multiplier les possibilités de croisement avec pour objectif majeur de sélectionner des géniteurs de nouvelle génération (12,5 et 37,5%) qui à leur tour pourront produire des anglos à 25% et plus, régénérés.

Pourquoi une telle réforme ?

3 raisons essentielles :

- I. La race anglo arabe est par essence outbreed, malheureusement, une concentration extrême de certains sangs conduit aujourd'hui à une lente et inexorable asphyxie de la race.
- II. Les femelles à 12,5% sont systématiquement saillies après leur compétition pour produire des A.Q.P.S. (98% en 2005) et donc perdues pour la race.
- III. La création du stud-book A.Q.P.S. a eu pour conséquence l'absorption dans ce registre des A.C. à moins de 12,5% aussi, ceux situés au dessus de cette barre sont marginalisés pour n'être ni des A.Q.P.S., ni tout à fait des anglos.

Nos objectifs

- ❖ Multiplier les possibilités de croisement permettant de régénérer la race grâce à la sélection de géniteurs de nouvelles générations, 12,5 et 37,5% qui mariés entre eux permettront de créer un 25% attractif, ainsi les poulinières à 25% auront demain trois possibilités de croisement (25 x 25, 25 x 50 ; 25 x P.S. au lieu d'une aujourd'hui)
- ❖ Améliorer la marché en attirant de nouveaux propriétaires axés notamment sur l'obstacle et en donnant une véritable lisibilité aux acheteurs étrangers qui recherchent des A.C., et croient très souvent qu'il s'agit d'A.Q.P.S. et non pas d'Anglos.
- ❖ Conserver dans la race les femelles à 12,50% en les encourageant à produire Anglo
- ❖ Comblent le vide juridique des 12,50% en leur accordant un véritable statut anglo arabe
- ❖ Capter les sociétés de courses grâce à des épreuves plus fournies
- ❖ Mettre en adéquation cette réforme et les programmes de courses en déplaçant le curseur actuel, savoir :
 - Classe I : chevaux comptant au moins 12,5% de sang arabe et moins de 37,5%
 - Classe II : chevaux comptant 37,50% et plus de sang arabe
- ❖ Privilégier les anglos à 25et 50% :
 - par des décharges conséquentes en faveur des 25 et 50% (5 et 4 kg minimum en plat, 3, 5 et 7 kg en obstacle)
 - par des encouragements spécifiques réservés uniquement aux anglos à 25% et plus (élites, primes de mise en valeur, concours d'élevage...)
 - par des conditions de courses restrictives pour ceux comptant moins de 25% de sang arabe (*exemple* : (...) ceux comptant moins de 25% de sang arabe devront ne pas avoir reçu 10 000 V.P.)

Conclusions

- ❖ Certes, des grincements sont prévisibles car certains à tort ou à raison considéreront cette réforme comme révolutionnaire. Toutefois sa mise en place à compter de la 3^{ème} brochure du B.O. des courses 2007 permettra d'analyser la situation et à procéder dans les années à venir à des réajustements des conditions de courses qui pourraient s'avérer nécessaires.

L'avvenir de la race Anglo Arabe passe par cette mutation exigeante, initiée en 2000, mais combien indispensable pour que nos anglos retrouvent un nouvel élan gagnant.

Ch. BELLOT